

# Les conseillers s'investissent pour le littoral

## Bretteville-sur-Ay

Après les grandes marées de mars, les conseillers municipaux avaient nettoyé la plage et une classe du lycée agricole de Coutances s'apprêtait le 31 mars à poser des fascines au pied des dunes pour les protéger de l'érosion.

## Faciliter le pâturage et préserver le paysage

Cette opération a dû être interrompue à cause de l'épidémie de Covid-19. Après la période du confinement, le maire Guy Closet avait convié, samedi 30 mai, le garde du littoral Antony Hannok et la nouvelle équipe de conseillers pour poser les fascines dans les endroits fragilisés par les assauts de la mer sur une longueur de 200 mètres.

Quatre remorques de fagots avaient été remplies cet hiver lors de deux chantiers de coupes de bois par des classes de lycées agricoles sur les terrains du conservatoire du littoral. L'objectif est de faciliter le pâturage des bovins et des ovins pour préserver le paysage. Le maire annonçait : *"Des ganivelles posées l'année dernière par le Service Territorial d'Entretien et de Valorisation de l'Espace devront être réparées avec l'autorisation de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche."*



Les conseillers municipaux s'apprêtent à protéger le pied des dunes avec des fascines entassées cet hiver sur quatre remorques par des classes des lycées agricoles.

## Bretteville-sur-Ay

Les élus ont participé à un chantier de pose de fascines



Les élus devant la remorque de fascines qui seront posées le long de la dune.

PHOTO : QUEST-FRANCE

« Avant le confinement, avec le Symel, deux chantiers de coupes de branchages et de confection de fagots ont été réalisés par des élèves de troisième du lycée agricole de Coutances. La pose de fascines le long du littoral pour préserver les dunes était prévue le 31 mars. Tout a été annulé. Nous avons environ quatre remorques de fagots prêts à être posés », expliquait, samedi, Antony Hannock, garde du Conservatoire du littoral. La nouvelle équipe municipale s'est mobilisée, samedi, pour poser ces fascines le long des dunes, sur environ 200 à 300 m. « En priorité,

elles seront posées sur les emplacements de forte érosion. On mettra des fagots pour boucher ces trous et poser un panneau passage interdit accès dangereux », détaille le maire, Guy Closet. Un poteau en béton sera, lui, enlevé : « Dès qu'il y a un point dur, la mer creuse autour. Si on met des fascines, il faut ôter les obstacles, sinon tout repart à la mer. » Les fascines posées au pied des dunes retiennent le sable. Par ailleurs, la municipalité a en projet de remettre en place des ganivelles, sur 800 à 900 m. « Elles ont été déchaussées et elles se promènent dans le vide. »